

COMMUNIQUE DE PRESSE

JEUDI 09 DECEMBRE 2010

LANCEMENT DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DU BARREAU DE FERMETURE DE LA PROTECTION NORD D'ARLES

L'OPERATION.

L'opération de la protection de la rive gauche du Rhône entre Tarascon et Arles entre dans le cadre d'opérations inscrites dans la liste des actions du Pré-Schéma Sud du volet inondation du **Plan Rhône**.

Cette opération de protection de la rive gauche du Rhône entre Tarascon et Arles a été identifiée comme **action prioritaire** et a été **approuvé par le Comité syndical du SYMADREM**.

LE PLAN RHONE 2007-2013

La **crue de décembre 2003**, la plus importante depuis celle de mai 1856, a révélé la nécessité d'une **réflexion globale du lac Léman à la Mer**. Elle s'est traduite par la **nomination d'un préfet coordonnateur de Bassin** en janvier 2004 et l'**appel du Grand Delta** par les présidents des Régions Languedoc-Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes en mars 2004. La mobilisation de l'Etat et des Régions a aboutit en mars 2007 à la signature d'un **Contrat de projets interrégional Plan Rhône avec une priorité sur le Rhône aval : la protection contre les inondations**.

LES OPERATIONS CONCERNEES :

- **Protection des quartiers Nord d'Arles contre les inondations entre le Vigueirat et le remblai de voie ferrée Paris / Lyon / Marseille.** Elle est composée de 2 ouvrages, à savoir :
 - Le prolongement de la de la rocade de contournement d'Arles de la RD 570N, sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Général des Bouches du Rhône
 - Le barreau de fermeture reliant le carrefour giratoire surélevé à l'extrémité du prolongement de la rocade de contournement d'Arles au remblai de la voie ferrée.
- **Construction d'une digue de protection de 1^{er} rang séparée à l'ouest de la voie ferrée Tarascon / Arles et réalisation d'ouvrages de transparence hydraulique dans le remblai ferroviaire**
- **Etude de la gestion des eaux déversées en rive gauche du Rhône et réalisation d'ouvrages.**

OBJECTIFS :

- | | |
|---|--|
| Construction du barreau de fermeture entre la voie ferrée et la RD 570N | → Protection contre les inondations des quartiers urbanisés du nord d'Arles et de la zone industrielle nord |
| Création d'une digue séparée à l'ouest de la voie ferrée Tarascon / Arles et réalisation d'ouvrages de transparence hydraulique du remblai ferroviaire | → Protection contre les inondations de la plaine du Grand Trébon, la plaine de Montmajour, la Vallée des Baux et la zone tertiaire de Fourchon et les quartiers Est d'Arles et des centres urbains d'Arles et Tarascon. |
| Etude de la gestion des eaux déversées en rive gauche et réalisation d'ouvrages | → Acheminer les eaux déversées, sans rupture de digue, pour une crue supérieure à la crue de décembre 2003, jusqu'au Canal d'Arles à Bouc et la mer et en assurant une répartition équitable des eaux déversées entre l'amont et l'aval. |

ENJEUX MAJEURS :

Sociaux : → Centre urbain et habitats diffus

Economiques : → Zone agricole, zone industrielle nord d'Arles, zone tertiaire de Fourchon, équipements sportifs, écoles et lycées.

MONTANT PREVISIONNEL ET PLAN DE FINANCEMENT :

Construction du barreau de fermeture entre la voie ferrée et la RD 570N Le montant total a été estimé à 7 299 400 € HT

Le plan de financement est le suivant :

→ Etat	:	40,00 %
→ Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	:	33,42 %
→ Conseil Général des Bouches-du-Rhône	:	25,00 %
→ Commune d'Arles	:	1,58 %

Création d'une digue séparée à l'ouest de la voie ferrée Tarascon / Arles et réalisation d'ouvrages de transparence hydraulique du remblai ferroviaire

Le montant prévisionnel est de :

- 60 millions € HT pour la construction de la digue
- 70 millions € HT pour la réalisation des ouvrages de transparence.

Le plan de financement de la digue est le suivant

→ Etat	:	40 %
→ Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	:	30 %
→ Conseil Général des Bouches-du-Rhône	:	25 %
→ Communes Arles et Tarascon	:	5 %

Le plan de financement des ouvrages de transparence est le suivant

→ Etat et RFF	:	100 %
---------------	---	-------

Gestion des eaux déversées en rive gauche et réalisation d'ouvrages

L'opération est en cours d'étude et le montant prévisionnel des travaux a été estimé sommairement à 20 millions d'€uros HT

Le plan de financement est le suivant :

→ Etat	:	40 %
→ Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur	:	30 %
→ Conseil Général des Bouches-du-Rhône	:	25 %
→ Communes	:	5 %

CALENDRIERS PREVISIONNEL :

Construction du barreau de fermeture entre la voie ferrée et la RD 570N Les travaux débutent fin d'année 2010 / début 2011..

Création d'une digue séparée à l'ouest de la voie ferrée Tarascon / Arles et réalisation d'ouvrages de transparence hydraulique du remblai ferroviaire Après la phase d'instruction réglementaire, les travaux pourront débuter en 2014

Etude hydraulique de la gestion des eaux déversées en rive gauche et réalisation d'ouvrages L'étude est en cours.
La réalisation des ouvrages, après la phase d'instruction réglementaire, les travaux pourront débuter en 2014.

Contact presse : SYMADREM - 448 avenue Abbé Pierre - 13200 ARLES
Tél. : 04 90 49 98 07 – mail : symadrem@symadrem.fr - www.symadrem.fr

